

## La Ville inaugure ses “Espaces sans tabac”

Afin de préserver les enfants des méfaits du tabac, les abords des écoles, des aires de jeux, des équipements sportifs et culturels de la Ville seront dorénavant des “Espaces sans tabac”.



20 zones ont ainsi été classées “sans tabac” afin de préserver les enfants du tabagisme passif et l’environnement des mégots. Cette démarche a été lancée à l’occasion du mois “Sans tabac”, par Valérie Zanotti, Conseillère municipale déléguée à l’environnement, Stéphanie de Freitas, Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance et aux Affaires scolaires et périscolaires, de Maurice Brun et Dorine Dumortier, respectivement Président et Chargée de prévention de la Ligue contre le cancer des Yvelines, et de Mme Dallard, Directrice de l’école Victor-Hugo.

Dans la continuité de cette action, nous encourageons tous les fumeurs à arrêter de fumer. La Ligue contre le cancer nous a fourni des kits d’arrêt que nous avons mis à disposition à l’accueil de la Mairie, au Conservatoire municipal de musique et de danse Jean-Philippe Rameau et à la bibliothèque.

Ces espaces sans tabac seront signalés par des panneaux conçus par la Ligue contre le cancer. Les contrevenants risquent une amende de 38€.

